

Sauvé par un homme de presse italien, le quotidien français Libération change de statut

Description

Avec 13 millions d'euros de pertes en 2006, *Libération* était, fin 2006, menacé de dépôt de bilan. Pour sauver le quotidien, en procédure de sauvegarde depuis octobre 2006, son actionnaire principal, Edouard de Rothschild, s'était engagé à trouver 15 millions d'euros pour recapitaliser le titre et en financer la relance. Il apporterait à lui seul 5,6 millions d'euros à la condition que de nouveaux actionnaires entrent au capital du groupe. Ce plan de relance était également conditionné par l'acceptation, par les salariés de l'entreprise, d'un changement de statut du quotidien, d'un plan social à négocier et de l'abandon du droit de veto de la SCPL (Société civile des personnels de *Libération*) sur la nomination du PDG, l'augmentation du capital et la filialisation, la SCPL conservant son droit de veto sur la nomination du directeur de la rédaction.

Après avoir convaincu Carlo Carracciolo, fondateur du groupe de presse italien L'Espresso, notamment éditeur de *La Repubblica*, de s'engager à titre personnel dans le refinancement de *Libération*, à hauteur de 5 millions d'euros, Edouard de Rothschild a obtenu, le 3 janvier 2007, un vote positif des salariés du quotidien en faveur du plan de relance. Fin février 2007, *Libération* a donc changé de statut, devenant une société anonyme à conseil de surveillance et directoire Laurent Joffrin étant nommé président du directoire. Cette forme classique de gouvernance doit rassurer les investisseurs déjà présents au capital qui, à côté d'Edouard de Rothschild, premier actionnaire avec 38,6 % du capital, et Carlo Carracciolo, désormais deuxième actionnaire avec 33 % des parts, allié à l'Italien Carlo Perrone, également actionnaire de contrôle du groupe Mercurio, ont accepté de participer au plan de relance, qu'il s'agisse de Suez (2 % des parts), de Mediascap (groupe La Libre Belgique, 8 % des parts) ou de Pathé (10 % des parts). Comme convenu, la SCPL abandonne son droit de veto sauf sur la nomination du directeur de la rédaction, droit de veto unique qu'elle partage désormais avec l'ensemble des salariés.

Enfin, à l'occasion de l'augmentation de capital, la SCPL, qui détenait anciennement 18,4 % du capital, ne détiendra plus que 1 % des parts de l'entreprise tout en conservant un poste d'administrateur au conseil de surveillance. Le plan social, qui concernait initialement une centaine de salariés sur les 276 du groupe, porte finalement sur 76 postes.

Selon Edouard de Rothschild, la recapitalisation du titre, accompagnée du plan de relance, doit permettre un retour à l'équilibre du quotidien dès la fin 2007. Des bénéfices sont attendus dès 2008. Laurent Joffrin s'est félicité, le 16 avril 2007, de l'augmentation des ventes en kiosque sur le mois de février dans un contexte favorable de campagne présidentielle. Il a également annoncé une nouvelle formule du quotidien pour la rentrée 2007. Mais le titre reste déficitaire : il a perdu 1,5 million d'euros au premier trimestre 2007 et ne

parvient pas à attirer suffisamment de publicité malgré l'augmentation des ventes.

Sources :

- « Libération vote son changement de statut », Marie-Laetitia Bonavita, *Le Figaro*, 4 janvier 2007.
- « Libération en voie de sauvetage », Pascale Santi, *Le Monde*, 5 janvier 2007.
- « M. de Rothschild : « Une vraie rupture avec l'époque July » », Pascale Santi, *Le Monde*, 6 janvier 2007.
- « Carlo Caracciolo, l'homme qui n'aime pas voir mourir les journaux », Jean-Jacques Bozonnet, *Le Monde*, 17 janvier 2007.
- « Libération : Carlo Caracciolo confirme son arrivée, Carlo Perrone à ses côtés », AFP in tv5monde.org, 15 février 2007.
- « Libération installe son directoire et son conseil de surveillance », *Les Echos*, 21 février 2007.
- « Libération s'offrira une nouvelle formule à la rentrée », Pascale Santi, *Le Monde*, 19 avril 2007.

Categorie

1. Economie
2. Un trimestre en Europe

date créée

20 mars 2007

Auteur

alexandrejoux